



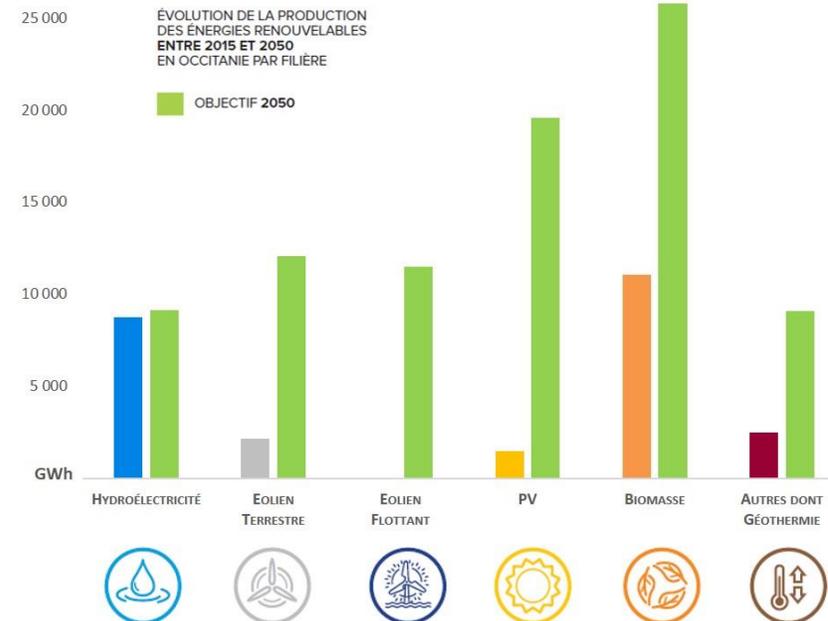
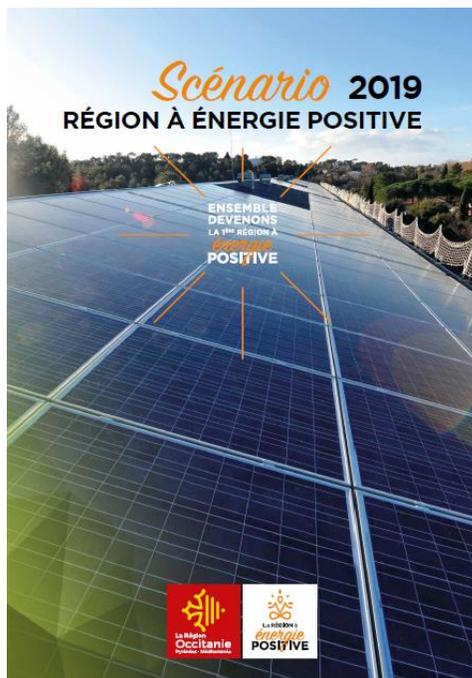
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Accompagnement des projets géothermie en Occitanie

# Région Occitanie à énergie positive



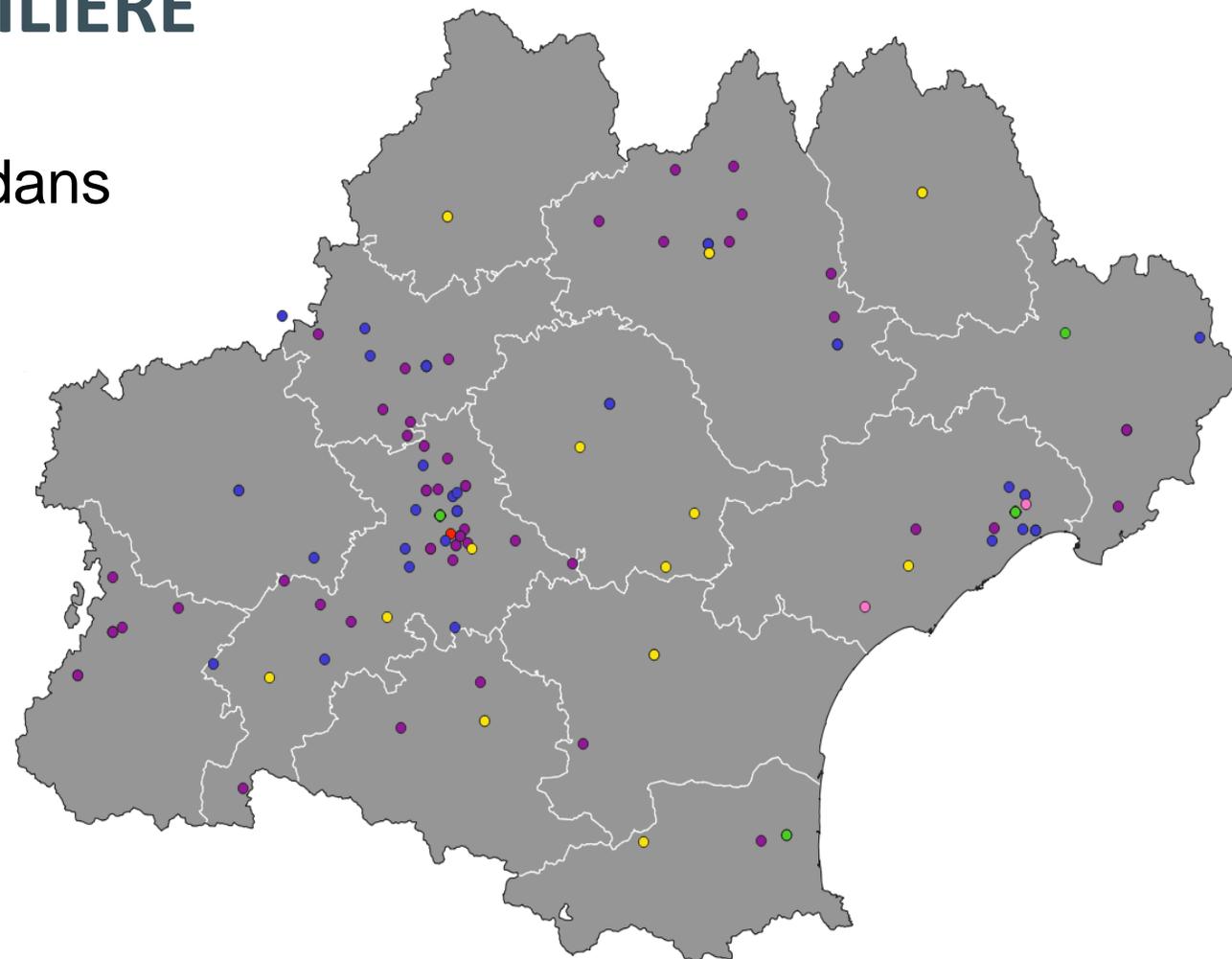
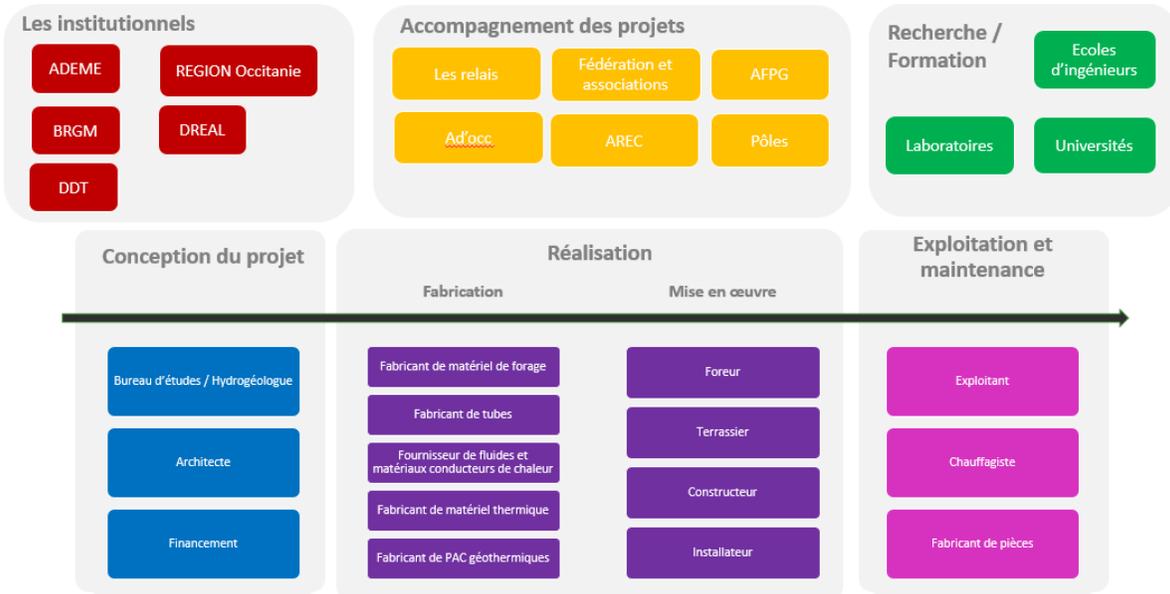
Diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant  
Multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable

Des objectifs ambitieux en matière de production d'ENR&R  
x 15 pour la géothermie

Elaboration d'une feuille de route géothermie ADEME/REGION Occitanie

# PANORAMA DE LA FILIERE

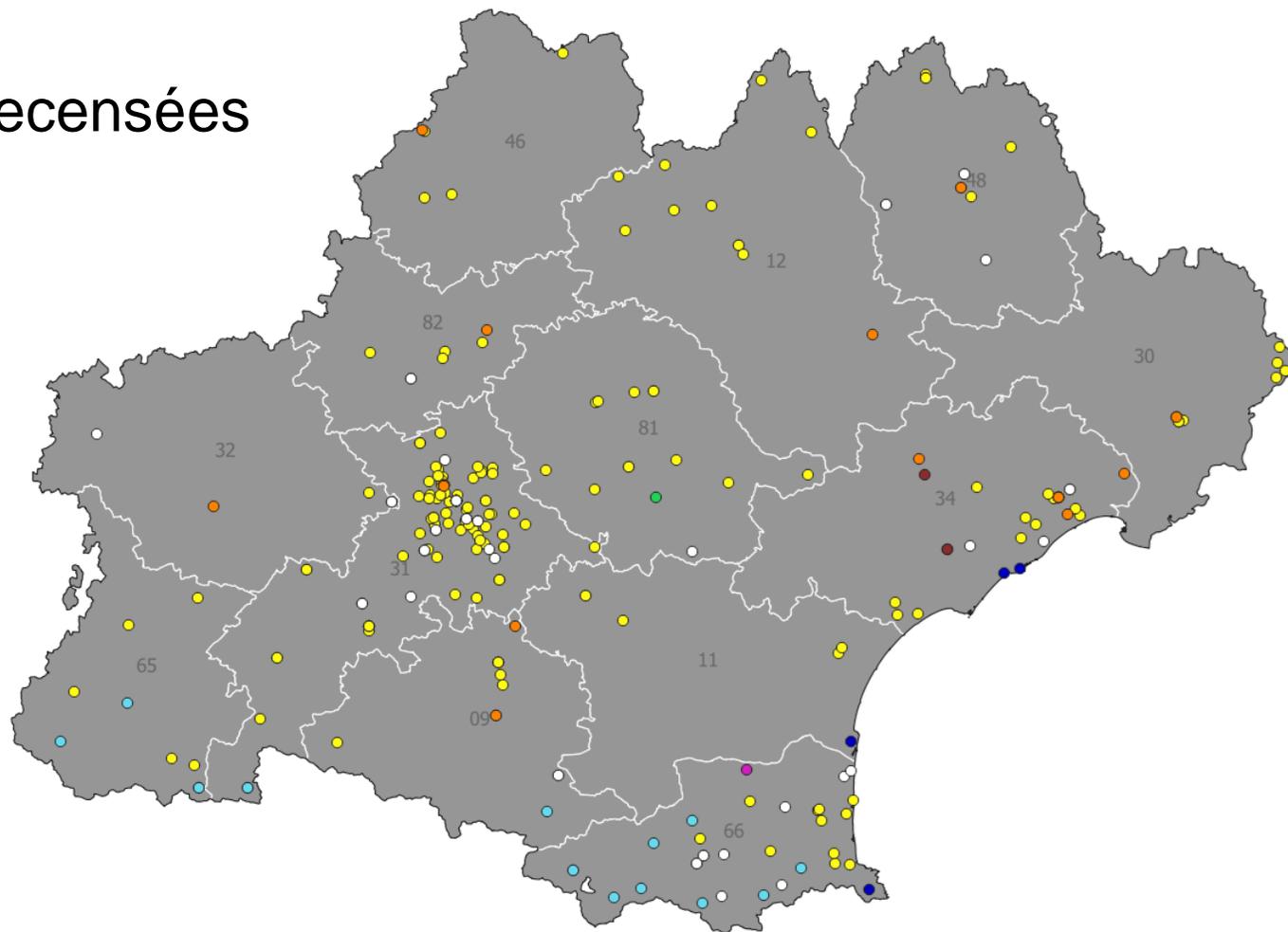
> 200 acteurs répertoriés dans l'annuaire



# PANORAMA DE LA FILIERE

>300 installations recensées  
(hors particuliers)

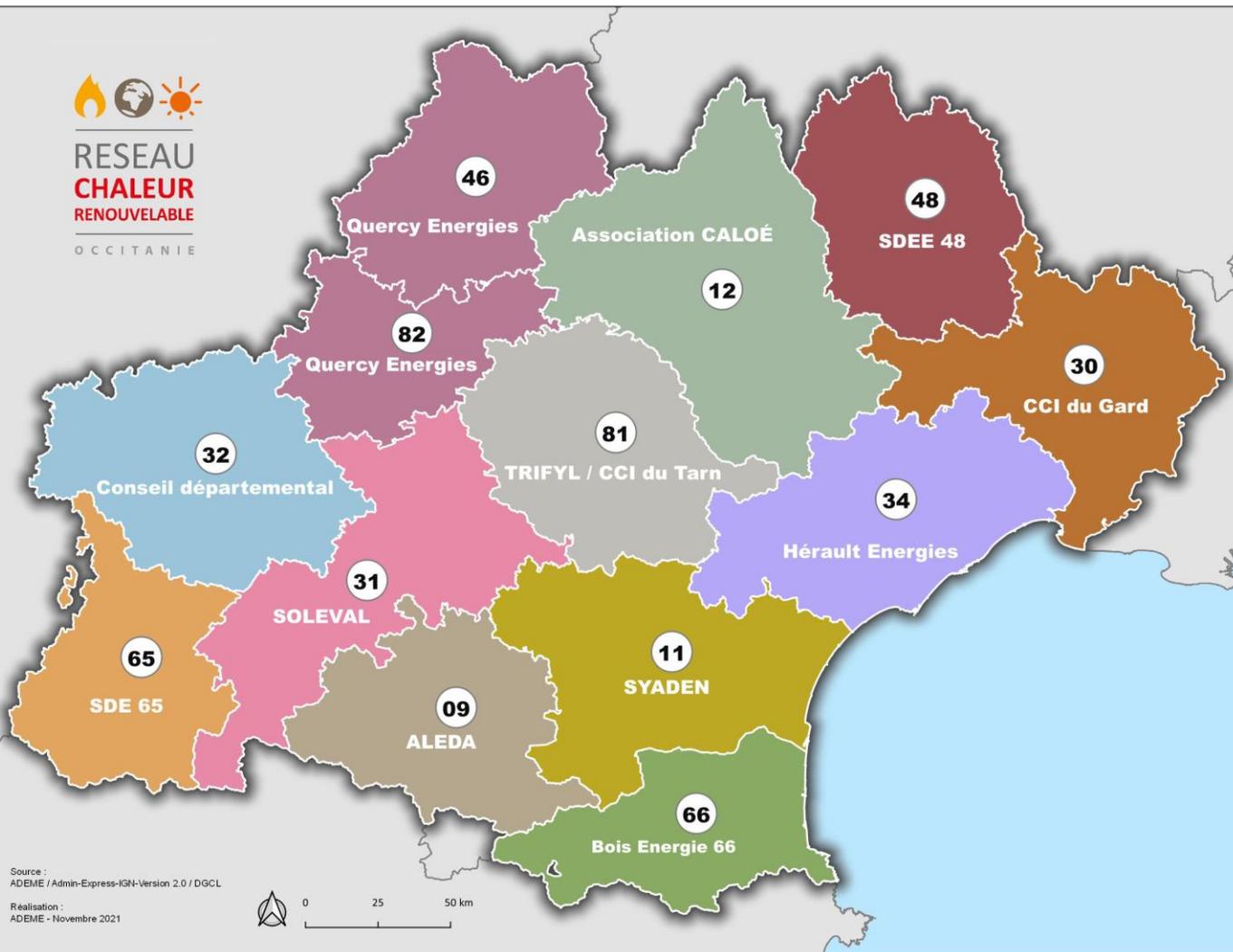
- CHAMPS DE SONDES
- NAPPES
- AQUIFÈRE PROFOND
- EAUX DE MER
- EAUX USÉES
- THERMALISME
- PUIT CANADIEN
- 



# Nos relais...



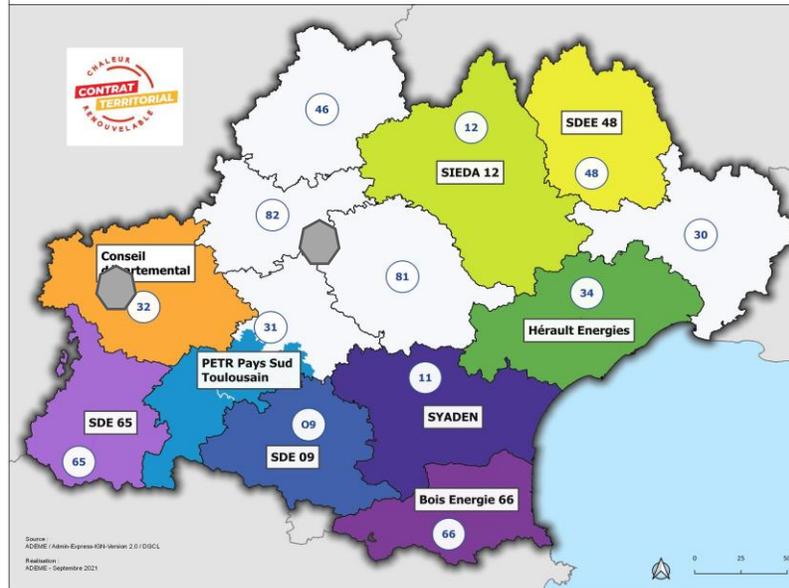
RESEAU  
CHALEUR  
RENOUVELABLE  
OCCITANIE



## Contacts par département :

- 09 ALEDA**  
Tél. : 05 34 14 63 81
- 11 SYADEN**  
Tél. : 04 68 11 56 30
- 12 Association CALOÉ**  
Tél. : 05 65 73 77 73
- 30 CCI du Gard**  
Tél. : 04 66 87 98 57
- 31 SOLEVAL**  
Tél. : 06 88 79 01 48  
Tél. : 06 26 34 74 13
- 32 Conseil Départemental**  
Tél. : 05 62 67 31 40  
Tél. : 05 62 67 31 03
- 34 Hérault Energies**  
Tél. 04 67 09 70 20
- 46 Quercy Energies**  
Tél. : 05 65 35 81 26
- 48 SDEE 48**  
Tél. : 06 42 28 01 09  
Tél. : 06 42 28 31 53
- 65 SDE 65**  
Tél. : 05 62 93 20 06
- 66 Bois Energie 66**  
Tél. : 04 68 05 05 51
- 81 TRIFYL (collectivités)**  
Tél. : 05 63 81 23 00
- 81 CCI 81 (entreprises)**  
Tél. : 05 67 46 60 00
- 82 Quercy Energies**  
Tél. : 05 65 35 81 26

Carte des opérateurs d'un contrat territorial Chaleur Renouvelable en Occitanie



# Les aides financières

## FONDS CHALEUR DE L'ADEME



**AIDE 2021**

**Financement d'installations géothermiques de production de chaleur et de froid**

Réalisation d'installations de production de chaleur et de froid à partir de la géothermie, sur les secteurs des bâtiments publics, de l'habitat collectif, du tertiaire, de l'industrie et de l'agriculture grâce à l'accompagnement financier Fonds Chaleur...



**AIDE 2021**

**Financement d'une étude de faisabilité en géothermie de surface**

Financement d'une étude de faisabilité avant d'investir dans une installation de géothermie de surface, l'ADEME vous accompagne.

## Le dispositif fonds chaleur :

- plate forme « AGIR » !
- 

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

# Les aides financières

## FONDS CHALEUR DE L'ADEME



**AIDE 2021**

**Financement d'installations géothermiques de production de chaleur et de froid**

Réalisation d'installations de production de chaleur et de froid à partir de la géothermie, sur les secteurs des bâtiments publics, de l'habitat collectif, du tertiaire, de l'industrie et de l'agriculture grâce à l'accompagnement financier Fonds Chaleur...



**AIDE 2021**

**Financement d'une étude de faisabilité en géothermie de surface**

Financement d'une étude de faisabilité avant d'investir dans une installation de géothermie de surface, l'ADEME vous accompagne.

## Le dispositif fonds chaleur :

- plate forme « AGIR » !

- 

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

# Les aides financières

## ➤ Multiples technologies

### 1. Géothermie de surface

1. Sur sondes (verticales / inclinées / géostructures / chausses thermoactives...)
2. Sur nappes (ou eaux superficielles / eau de mer / eaux usées / eaux thermales)
3. Géocooling et froid renouvelable / Thermofrigopompes / SWAC
4. Aérothermie

### 2. Géothermie profonde

### 3. Boucles d'eau tempérées géothermiques

➤ Liens vers les « CEF »

## ➤ Aides forfaitaires ou selon analyses économiques

### Seuils 2000 MWh

	Production de CHAUD	Production de FROID
Technologie	Aide forfaitaire en €/MWh EnR/an (sur 20 ans) en mode chaud	Aide forfaitaire en €/MWh EnR/an (sur 20 ans)
PAC sur sondes et géostructures énergétiques	50 €/MWh EnR	13 €/MWh EnR
PAC sur échangeurs compacts géothermiques	44 €/MWh EnR	13 €/MWh EnR
PAC sur eau de nappe, sur eau de mer et sur eaux usées	25 €/MWh EnR	13 €/MWh EnR

Technologie	Aide forfaitaire en €/MWh EnR&R/an (sur 20 ans)
PAC en montage TFP sur champ de sondes et géostructures énergétiques	28 €/MWh EnR&R
PAC en montage TFP sur eau de nappe, sur eau de mer et sur eaux usées	14 €/MWh EnR&R

Production de rafraîchissement par géocooling	Aide forfaitaire en €/MWh EnR/an (sur 20 ans)
Inférieure ou égale à 2000 MWh EnR/an	13 €/MWh EnR
Supérieure à 2000 MWh EnR/an	10 €/MWh EnR

Technologie	Aide forfaitaire en €/MWh EnR&R (sur 20 ans)
PAC aérothermique air/eau	6 €/MWh EnR sur 20 ans

# Les aides financières

## ➤ Liens vers les « CEF »

### ➔ Méthode Fonds Chaleur : aides aux projets d'investissements

- [Réseau de distribution de chaleur et de froid](#)
- [Production d'eau chaude solaire thermique en métropole](#)
- [Production d'eau chaude solaire thermique en outre-mer](#)
- [Pompe à chaleur \(PAC\) solaire pour la production d'eau chaude](#)
- [Système solaire combiné \(SSC\)](#)
- [Géothermie de surface](#)
- [Géothermie profonde](#)
- [Boucle d'eau tempérée géothermique](#)
- [Méthanisation - injection, cogénération, chaleur](#)
- [Récupération de chaleur fatale](#)
- [Biomasse énergie](#)
- [Contrat Chaleur Renouvelable](#)
- [Approvisionnement biomasse](#)

The screenshot shows the ADEME website interface. At the top, there are logos for the French Republic and ADEME, along with the slogan 'Comprendre, s'inspirer, agir'. A search bar is visible on the right. Below the navigation menu, the breadcrumb trail reads: 'Entreprises > Financer votre projet > Installations de production de chaleur et de froid à partir de géothermie de surface et d'aérothermie'. Three search results are displayed, each with a red 'AIDE - 2023' label and a star icon for 'Ajouter aux favoris'. The first result is 'Installations de production de chaleur et de froid à partir de géothermie de surface et d'aérothermie'. The second result is 'Installations de production de chaleur et de froid à partir de boucle d'eau tempérée géothermique'. The third result is 'Installations de production de chaleur à partir de géothermie profonde'.

## Chaleur renouvelable : géothermie

### ➤ Nouveautés 2023

1. Ouverture aux **PAC air / eau** (voir slide suivante)
2. Ouverture à une aide au **froid renouvelable\*** issu des PAC géothermiques
3. **Géocooling** : pas de seuil plancher
4. Révision du calcul de la production d'EnR
5. Eligibilité des "chaussées thermoactives" associées à des champs de sondes
6. **Simplification** pour les projets de PAC sur champs de sondes < 50MWh
7. **Géothermie profonde** :
  - Revalorisation des plafonds d'aide et
  - Revalorisation du forfait pour PAC sur réseau de chaleur géothermique existant

\*Uniquement pour production de froid quand SEER > 3,2

## Chaleur renouvelable : "géothermie"

### ➤ Ouverture PAC air/eau

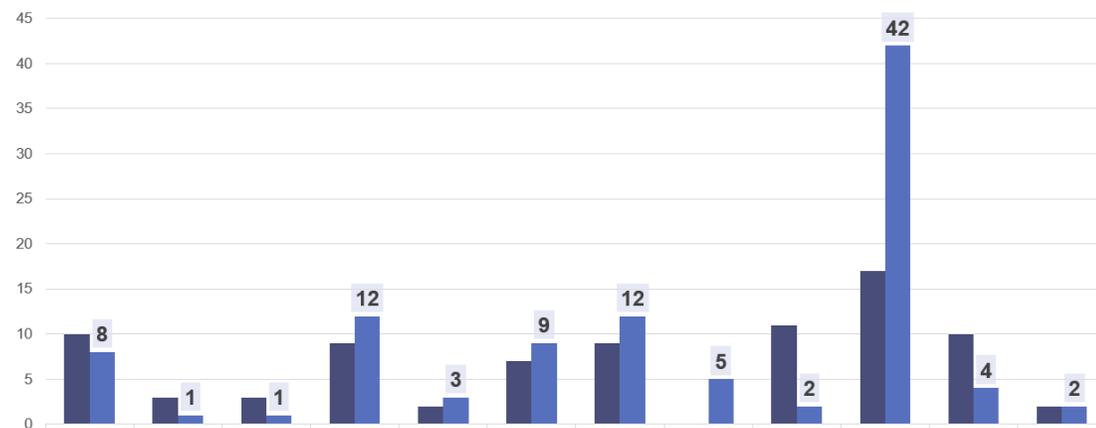
1. Production minimum de l'installation de 25 MWh EnR/an
2. Éligibilité/priorisation, selon le zonage réglementaire relatif à la GMI :
  - a) **zones vertes** : les PAC air/eau ne sont pas éligibles
  - b) **zones rouges** : raccordement à un réseau de chaleur (prioritaire)
  - c) **zones orange** : idem + EF comparative géothermie + expert GMI
3. Conformité équipement PAC
4. COP machine nominal > 4
5. SCOP global annuel > 3
6. Forfait 6 €/MWh si <2 000 MWh sinon Analyse économique

## Chaleur renouvelable : géothermie

### ➤ Dynamique régionale / points de vigilance

- Géothermie de surface
  - SGV : EF ou AO + note dimensionnement si < 50 MWh EnR
  - Accès au BET RGE 10.07 et 20.13 (17 / 28 en Occitanie)
  - Production mini / réglementation / COP / SCOP
  - Forfait / Analyse éco
  - TRT + géomodélisation si > 1000 ml
  - Calculs production EnR
- Points de vigilance :
  - Nhepp > 1000 h
  - Appoint
  - Glycol
  - Surdimensionnement / geocooling
  - Foreurs qualiforage (1/6)
  - Contacter nos relais en région

Répartition régionale des opérations de géothermie financées



## Investir dans les équipements et installations de production d'énergies à partir de sources renouvelables

### Références :

- ✓ FEDER : OS2ii
- ✓ Maquette : 18M€

- Géothermique, (y compris thalassothermie)
- Montant de dépenses minimum (assiette subventionnable) = 150 000 €
- PME ou organismes publics ou entité privée mandatée par un organisme public pour fournir un service public
- Le taux de financement maximum FEDER est de 50% sous réserve de la prise en compte des autres co-financeurs et du régime d'aide applicable (*N° SA.59108 relatifs aux aides à la protection de l'environnement ou le régime d'aide en vigueur*)
- Procédure de dépôt d'une demande d'aide :
  - Envoi d'un courrier d'intention ou d'un mail à [feder.tee@laregion.fr](mailto:feder.tee@laregion.fr)
  - Entretien préalable avec un instructeur.rice FEDER pour s'assurer, de la recevabilité de la demande, de sa bonne orientation, des pièces requises et des modalités de dépôt d'un dossier de demande
  - Dépôt de la demande sur le portail e-Synergie

<https://www.europe-en-occitanie.eu/Programme-Regional-Occitanie-FEDER-FSE-2021-2027>



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

François OLASZ pour la Région  
JF NIVELEAU pour l'ADEME

